



8 conseils
pour bien
**Attacher
son vélo**

8 conseils pour bien attacher son vélo

Toujours attacher son vélo

Même pour un arrêt de quelques minutes ou dans un endroit réputé sûr (garage, cave...).

Toujours attacher son vélo à un point fixe solide

Arceaux vélo, grilles... peuvent être utilisés, à condition de ne pas gêner le passage. Le support doit être plus solide que l'antivol et l'antivol ne doit pas pouvoir être facilement enlevé du support.

Attacher en priorité le cadre du vélo

Et si possible la roue avant, plus facile à démonter que la roue arrière. N'hésitez pas à utiliser 2 antivols si cela est nécessaire.

Utiliser un antivol en "U"

Ces antivols résistent plus de 10 minutes aux voleurs, là où un simple câble ne résiste pas plus de 5 secondes. Un antivol résistant décourage vite les voleurs.

Eviter que l'antivol ne traîne par terre ou sur un rebord

Il est plus facile de détruire un antivol avec une masse lorsqu'il est posé sur une surface dure et plate.

Eviter de stationner son vélo dans des lieux peu fréquentés

Il est beaucoup plus facile pour un voleur d'opérer dans un lieu peu fréquenté ou de nuit.

Ne laisser aucune pièce facilement détachable

Selle et roues à blocage rapide, éclairage amovible, compteur... s'enlèvent sans effort. Il faut donc remplacer les attaches rapides par des attaches fixes (boulons, écrous antivol) et enlever les accessoires mobiles à chaque arrêt.

Faire tatouer son vélo

Il est possible de faire tatouer son vélo auprès de l'association Place au vélo (02 40 200 400). Chaque vélo marqué reçoit un numéro qui lui est propre et qui permet, en cas de vol, de contacter plus rapidement le propriétaire du vélo quand celui-ci est retrouvé.